





# DEVENIR ADULTE

**INTERVIEW - Catherine Dumonteil-Kremer**  
**Pour qu'ils deviennent adultes, faisons-leur confiance** 86

**Devenir son propre conseiller d'orientation** 90

**FICHE PRATIQUE** **Le Mooc : apprendre hors les murs** 94

**S'engager pour se construire** 96

**Je suis un(e) ado, et je crée mon entreprise!** 100

**BD** **La thune des croissants** 102

**Compagnons du devoir : des métiers pour deux mains** 104

**La nature en bas de chez soi** 107

**Le voyage à l'étranger : un « trip » identitaire** 110

**FICHE PRATIQUE** **Étudier à l'étranger** 112

**Accompagner le passage à l'âge adulte** 114

**BD** **Mission zéro déchet** 116



## FICHE PRATIQUE

# Étudier à l'étranger

Au collège ou au lycée, il est possible de réaliser un temps scolaire à l'étranger de trois mois à un an. Utile pour la maîtrise de la langue, un tel séjour favorise la confiance en soi, la maturité et les compétences sociales et de communication.

## POURQUOI PARTIR AVANT LE BAC ?

D'une part, l'apprentissage d'une langue et la découverte d'une nouvelle culture sont facilités à cet âge. D'autre part, le choix est plus large, car les établissements et les familles privilégient les lycéens. Enfin, certains organismes proposent des tarifs fortement réduits par rapport à un séjour postbac.

## QUELLE DURÉE ?

De trois mois à un an (de septembre à juin). Un séjour de trois mois peut tout à fait s'envisager au collège. Pour l'année entière, il est préférable d'avoir 15 ans. Lou a voyagé au Canada pendant sa quatrième. Sa maman témoigne : « Elle est partie en août et a repris les cours début novembre, un retour difficile. Elle n'avait pas eu de vacances et elle a dû rattraper deux mois de cours. En vue d'une bonne réintégration, je ne tenterais pas un séjour d'un an avant le lycée. »

## QUELS ORGANISMES ?

L'organisme doit aider à la préparation du voyage et permettre un échange avec la famille d'accueil avant le départ. Un représentant local doit être disponible à tout moment en cas d'urgence. Il est recommandé de faire appel à un organisme labellisé. L'Unosel et l'Office (lire page 110) apportent des gages de qualité et de sérieux. Tous deux font réaliser des contrôles indépendants sur place. Particularité de l'Office : fédérations de parents d'élèves et de consommateurs ont leur mot à dire ; ils font partie du conseil d'administration.

## OPTER POUR UN MODE PLUS COLLABORATIF

Quelques associations telles que PIE et WEP attachent une grande importance au bénévolat des familles pour préserver un accueil et une immersion les plus authentiques possible. Cela rend aussi le coût du séjour plus abordable, mais peut limiter le nombre de destinations. L'association



En famille international propose un autre système intéressant : les adolescents passent un an ensemble, six mois en France et six mois à l'étranger.

#### LA PRÉPARATION

Il revient aux organismes de faciliter cette préparation : vérification de la motivation et de la maturité du candidat lors d'un entretien, organisation de stages ou rencontres de préparation. Il est parfois utile que l'adolescent échange avec des jeunes qui ont fait cette expérience et qui peuvent en témoigner. Les parents eux aussi doivent se préparer psychologiquement à l'absence de leur enfant sur une longue durée et sont incités à ne pas trop les contacter, surtout au début.

Les pays anglo-saxons sont très demandés, aussi vaut-il mieux anticiper et préparer son séjour un an à l'avance.

#### POUR QUELLE ÉQUIVALENCE ?

Il n'y a pas en France de reconnaissance systématique du temps scolaire passé à l'étranger, contrairement à la plupart des autres pays européens. Néanmoins, un accord est toujours possible avec le proviseur de l'établissement scolaire. Soit le jeune réintègre l'école et rattrape son retard (séjours trimestriels), soit il refait une année scolaire.

#### QUEL COÛT ?

La participation financière demandée par les organismes peut varier du simple au double selon la destination. Compter 4 000 euros environ pour un trimestre, et de 6 000 à plus de 10 000 euros pour une année entière. À cette participation peuvent aussi s'ajouter des frais de visa, l'argent de poche, la demi-pension...